



Baccalauréat professionnel

CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

 APPRENTISSAGE



AGRICULTURE

Bac pro CGEA



Nature : formation diplômante

Niveau : 4

Durée : 3 ans (5460 heures) - de septembre à juin*

*Durée modulable en fonction du niveau initial de compétence du candidat

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme réalise tous les travaux agricoles et assure la gestion d'une exploitation.

Il met en œuvre la conduite technique des travaux selon les saisons et la spécificité de son exploitation, encadre et anime une éventuelle équipe de salariés. Il peut transformer, conditionner et vendre, en son nom propre ou collectivement, ses produits ou des activités de service.

Il est responsable des démarches administratives et des opérations financières nécessaires à la bonne marche de son entreprise ainsi que de l'utilisation et de l'entretien de son matériel.

Il effectue toute tâche dans le respect de l'environnement et selon les normes et règles de sécurité en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir entre 16 et 29 ans révolus*
- ✓ Avoir suivi au minimum la classe de 3e pour les candidats âgés de moins de 16 ans
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage
- ✓ Satisfaire à un entretien et/ou à des tests de positionnement

*Des dérogations aux limites d'âge sont prévues selon le profil du candidat

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

- ✓ MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- ✓ MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- ✓ MG 3 : Développer son identité culturelle
- ✓ MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Modules d'enseignement professionnel

- ✓ MP 1 : Pilotage de l'entreprise agricole
- ✓ MP 2 : Entreprise agricole, marchés et territoires
- ✓ MP 3 : Gestion de l'entreprise agricole
- ✓ MP 4 : Gestion durable des ressources et agroécosystème
- ✓ MP 5 : Conduite d'un processus de production
- ✓ MP 6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production

Module d'initiative professionnelle

- ✓ MAP : Agriculture biologique

RYTHME DE LA FORMATION

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE
Centre de formation	17 semaines (595 heures)	20 semaines (700 heures)	20 semaines (700 heures)
Milieu professionnel	35 semaines (1225 heures) dont 5 de congés payés	32 semaines (1120 heures) dont 5 de congés payés	32 semaines (1120 heures) dont 5 de congés payés

La pédagogie de l'alternance repose sur un rythme moyen de 2 semaines en formation et 2 semaines en milieu professionnel.

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Prêt d'un ordinateur portable pendant toute la durée de la formation au Cfa
- ✓ Initiation à la conduite d'engins et possibilité de passage du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)
- ✓ Préparation du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
- ✓ Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
- ✓ Séances de prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- ✓ Possibilité de stages à l'étranger



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsables de la formation

Isabelle BARZIC

Mél : isabelle.barzic@educagri.fr

Quentin ELMERICH

Mél : quentin.elmerich@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

94%

Insertion professionnelle à 6 mois

37%

Rupture des contrats d'apprentissage

19%

Poursuite d'études

63%

Interruption en cours de formation

38%

Satisfaction des apprenants



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF) et des épreuves nationales terminales (EPT).

Le diplôme confère la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exploitation agricole et service d'expérimentation
- Ateliers d'agroéquipement
- Laboratoires (physique-chimie, biologie)
- Logiciels professionnels
- Centre de documentation et d'information
- Centre de ressources
- Salles informatiques
- Amphithéâtre
- Salles d'éducation socio-culturelle pour les pratiques artistiques
- Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- Travaux pratiques, chantiers extérieurs, sorties/voyages pédagogiques
- Interventions de professionnels

FRAIS DE FORMATION

- Aucun frais de formation
- Frais connexes (correspondance, droit de copie) : 75 €*

*Tarifs revalorisés chaque année

FINANCEMENT

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'employeur.

RÉMUNÉRATION

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire minimum dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

Plus d'infos sur la grille de salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Chef d'exploitation agricole/Exploitant agricole/Agriculteur
- Responsable d'élevage/Éleveur
- Chef de production agricole/Producteur
- Chef de culture

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein d'une exploitation agricole, d'une ETA ou d'un groupement d'employeurs.

POURSUITES DE FORMATION

Le Bac pro CGEA a pour premier objectif l'insertion professionnelle, mais une poursuite d'études est envisageable en brevet de technicien supérieur (BTS). La formation peut être complétée par un brevet professionnel (BP), un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre baccalauréat professionnel du secteur.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- Bac pro Agroéquipement ●
- BP Conducteur de Machines Agricoles ●●
- BTSA Agronomie et Cultures Durables ●●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP : 38316 (enregistré 07/03/2017)

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 16 avril 2024

*Données 2023 (plus de détails sur www.campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul et sur www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)

